

Sexe et violence : 1 élève viré tous les 2 jours

Environ cent élèves ont été exclus l'an dernier pour ce motif

● L'an dernier, une centaine d'élèves ont été exclus des écoles de Wallonie et de Bruxelles, à la suite de violences sexuelles. Cent élèves, cela fait près de trois exclusions par semaine ou plus d'un élève viré tous les deux jours.

Un bilan inquiétant ? Oui... et non. Oui, parce que les faits sont lourds et pas forcément tous connus. Comme nous le disait hier un expert de SOS Viol, l'ASBL reçoit parfois des témoignages de viol à l'école avec 20 ou 30 ans de retard. Non, car une centaine d'élèves sur les 800.000 qui fréquentent nos écoles, cela relativise les choses. Les acteurs de l'enseignement ne notent pas d'aggravation de la situation, même si les chiffres semblent pourtant évoluer à la hausse. Il y a deux ans, on comptabilisait 70 élèves sanctionnés pour de tels faits, soit 2 % des 3.500 exclus ou refusés à la réinscription. L'année dernière, les statistiques officielles ont bloqué le curseur sur 2,5 % des 3.800 élèves frappés par ces sanctions. Là, on frôlait les

100 élèves.

Les statistiques peuvent être affînées. Les attouchements non désirés représentent 2,4 % des motifs d'exclusion ou de non-réinscription, soit 92 élèves. Les actes sexuels non désirés, 0,6 % ou 23 élèves et la violence sexuelle verbale, 2,5 % ou 95 élèves.

SALE CUMUL

Si vous additionnez tous ces cas, on dépasse la centaine d'élèves exclus. On double même le contingent ! Sauf que cette addition est hasardeuse. Pourquoi ? Les statisticiens de l'Enseignement expliquent que quatre à cinq faits motivent l'exclusion d'un élève. On peut donc penser que certains cumulent violences sexuelles et verbales, voire d'autres motifs (incivilités, coups, etc.), ce qui devrait limiter le contingent des exclus pour des faits sexuels, à une centaine. Autant de cas qui peuvent trauma-

tiser les victimes, mais aussi une classe et les profs. « Dans le cas des attouchements non désirés, même s'ils ne sont pas violents, c'est très déstabilisant pour tout le monde », explique Claude Prignon, coordinateur pédagogique à la Médiation scolaire. « Les centres PMS interviennent régulièrement et l'aide d'un planning familial s'avère très utile (ils sont fort impliqués dans l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, l'EVRAS, Ndlr). Ce n'est pas facile à gérer pour les enseignants, même si des formations se mettent en place dans les écoles normales. Mais elles ne sont pas forcément bien comprises par les futurs profs. Tant qu'ils ne sont pas confrontés à la réalité... »

Dans le monde de l'enseignement, le sujet ne délie pas trop les langues. Un peu plus dans les centres de planning familial. « Il est plus facile de parler d'attouchements que d'un viol ou d'un gang bang », nous explique ce responsable d'un centre bruxellois. « Si on a parlé d'un gang bang à Saint-Michel, c'est parce que c'est une école huppée et que le fils d'une personnalité était impliqué. Toutes les écoles ne font pas appel à nous, surtout quand elles ont de l'argent... »

EN 2^e ET 4^e SECONDAIRE

Et tous les centres de planning familial ne peuvent prendre en charge toutes les écoles candidates. « On ne peut dire s'il y a plus ou moins de cas vu que certaines écoles gèrent ça en interne », précise Florent Loos, de la Free Clinic, à Ixelles. « On préfère mettre en place une politique de prévention globale plutôt que d'intervenir comme des pompiers et on constate d'ailleurs moins de problème là où cette prévention est développée. On intervient plus souvent en 2^e et en 4^e secondaire, parfois en 6^e primaire. Nous suivons environ mille élèves par an... Mais le manque de moyens nous oblige à refuser plusieurs écoles chaque année. » ■

DIDIER SWYSEN

Même non violent, un attouchement non désiré est déstabilisant

23 élèves exclus pour acte sexuel non désiré (*)

92 élèves exclus pour attouchements non désirés

95 élèves exclus pour violences sexuelles verbales